



Ma femme a été traiter de voleuse.

Par **bandido**, le **23/03/2011** à **03:22**

Bonjour,rnrn Ma femme était dans un grand magasin, elle a pris et consommer sur place 2 bonbons dans une boîte ouverte croyant que c'était fait pour goûter. Quand elle est sortie, l'agent de sécurité l'a suivie et lui a demandé à de le suivre, elle a fait. Il lui a dit qu'elle avait commis un acte criminelle et a appelé la police, les policiers croyait qu'elle avait prix toute la boîte. Elle leurs a expliquer mais ils ne voulaient rien comprendre, ils lui ont dit qu'ils n'aller pas la poursuivre. Et voila qu'on reçoit une lettre d'un avocat qui représentent cette grande surface demandant un dédommagement d'une valeur de 600€. Je pense qu'il y a vole si l'intention y est. J'avais dis à ma femme des le début qu'on devait déposer plainte mais elle ne voulait pas aller jusque la justice. Qu'en pensez-vous?rnrnCordialement.

Par **miac**, le **23/03/2011** à **11:01**

Bonjourrvotre femme ne vous à surement pas tout dit car ce que vous racontez est un peut grosrndeux bonbon et dédommagement de 600€.rnbonne journée

Par **bandido**, le **23/03/2011** à **11:36**

Ben merci!rnrnElle a été traité de voleuse et maintenant vous la traiter de menteuse.

Par **Marion2**, le **23/03/2011** à **12:02**

Je rejoins l'avis de miac...rnrnVous pouvez croire à cette histoire, mais alors... vous êtes vraiment naïf.

Par **isavdk**, le **23/03/2011** à **13:02**

Encore des jugements!!!!!!! rnrnVous etes censé aider les personnes qui vous le demande sur ce qu'ils vous disent et non leur dire que c'est faux (même si c'est vrai) car vous ne vivez pas avec eux et vous ne savez rien de leur histoire.rnrnCe monsieur demande de l'aide, et non que l'on juge sa femme.rnCordialement,

Par **Marion2**, le **23/03/2011** à **13:17**

Personne ne juge son épouse, mais il n'est pas possible de l'aider avec la version donnée, ou alors contacter le ou les responsable(s) du magasin, ou même contacter l'avocat pour connaître la version du magasin.